

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Madame Brigitte PRÊTRE, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Loïc BARTHET, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents Excusés : Mr Julien LAURENT, donne procuration à Mr Philippe CHAPUIS, Mme Elisabeth CAUSSIDERY, donne procuration à Mr Jean-François PERROT et Mme Jennifer BENAYAD, donne procuration à Mme Brigitte PRÊTRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Joël VIONNET.

1/ Approbation du Compte-Rendu du 09 Septembre 2024

Le Procès-verbal du 09 Septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Renouvellement Bail à Ferme

Madame le Maire nous fait part que les Baux de location des Communaux arrivent à échéance au 31 Décembre 2024. Nous devons les renouveler aux mêmes conditions indiquées dans le bail initial pour une période de 9 ans soit du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2034 en reprenant la base de 2024 qui sera révisé chaque année selon l'indice fixé par Arrêté Préfectoral.

Le Conseil Municipal valide le renouvellement des baux pour 9 ans et autorise Madame le Maire à signer les baux définissant toutes les conditions de location, par 11 voix pour.

3/ Investissement – Budget Communal

Notre comptabilité s'arrête au 13 décembre 2024.

En cas de factures d'investissement, nous ne pourrions plus les payer avant le vote du budget 2025, mais nous pouvons provisionner 25% des dépenses prévues au budget, pour la période allant du 14.12.2024 au vote du budget 2025.

Le montant prévu au budget 2024 est de 163 000€, donc nous pouvons valider la somme de 40 750€ en cas d'investissement.

Le conseil adopte à l'unanimité ce montant.

4/ ZAEnR

Madame le Maire nous fait un rappel qu'en date du 18 Décembre 2023, nous avons délibéré sur le principe de définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables sur notre commune et ceci sur la demande des services de la DDT. Il s'avère qu'à ce jour après recherches et renseignements pris, nous ne voyons pas où nous pourrions installer des trackers, des panneaux photovoltaïques ou des éoliennes sur le domaine communal, par-contre les initiatives privées sont les bienvenues.

Le conseil acte la situation à l'unanimité.

5/ Noël 2024

Cadeaux aux enfants : traditionnellement, la commune offre un jouet aux enfants de 0 à 8 ans, et des chèques cadeaux aux enfants de 9 à 11 ans. Ceux-ci sont remis aux enfants lors du spectacle de Noël. Pour ceux qui ne sont pas présents à ce spectacle, les personnes sont prévenues de venir chercher leurs cadeaux en mairie.

Achat des cadeaux : nous renouvelons les achats avec le magasin la Trouvaille à Métabief. Ceci est intéressant pour promouvoir le jouet Français et faire vivre un commerce local.

Noël des personnes âgées : nous maintenons les colis habituels, en choisissant un contenu plus adapté pour les bénéficiaires qui sont en Ehpad.

6/ Maison Billet

À la suite de la rencontre avec Mr BILLOT Olivier qui intervient dorénavant dans le suivi de notre gestion communale, celui-ci nous a conseillé la personne de Mr BOUFFIOUX Éric de la société EBOCONSULT pour l'élaboration d'une étude de faisabilité et l'établissement d'un programme de travaux pour le projet maison Billet. Une 1^{ère} rencontre a eu lieu, le 02.10.24 en mairie, entre Mr BOUFFIOUX, Philippe CHAPUIS et Mr Joël VIONNET, celui-ci a présenté son domaine de compétence. À la suite de cette rencontre, il nous a fait parvenir un devis pour une éventuelle collaboration.

Après présentation et discussion, le conseil valide la tranche ferme et la tranche optionnelle N°1, pour un montant de 22 968 € TTC. Ces prestations seront subventionnables.

7/ École Labergement-Sainte-Marie – participation financière

Les communes sont tenues de participer au financement pour les enfants des communes qui sont inscrits dans les écoles primaires privées. Le montant de cette participation reste toutefois à l'appréciation de la commune, tout en respectant l'équivalence de ce que coûte un enfant à l'école publique. 2 enfants de Saint-Antoine étant inscrits dans cette l'école, le conseil a voté une participation de 170.00 € par enfant.

8/ Questions diverses

- La famille FRANCHINI remercie la municipalité pour son soutien lors du décès du papa de Mme Véronique FRANCHINI.

- Demande Famille BARTHET Loïc

À la suite de l'achat de la maison Dubrez par ces derniers, ceux-ci nous demandent l'autorisation pour creuser sur le domaine communal devant la maison, pour procéder à un changement de tuyau d'eau. Accord par le conseil à l'unanimité.

Par ailleurs, ceux-ci demandent l'autorisation de passer sur le domaine communal pour accéder à leur propriété. Un bien ne pouvant être enclavé, une servitude de passage est accordée automatiquement dans ce cas de figure. La commune se réserve le droit de modifier l'accès à la propriété si nécessaire.

- Scot

Mme le Maire et son 1^{er} Adjoint se sont rendu à une réunion le 21.10.2024 à Pontarlier concernant la validation du Scot par les 5 communauté de communes en date du 18 Juin 2024.

Maintenant nous sommes dans l'attente du Syndicat Mixte Pays du Haut-Doubs et de l'AUDAB pour contrôler les documents d'Urbanisme de chaque commune et nous dire si on est compatible avec le Scot. A savoir que les dates demandées ne pourront pas être respectées.

- Pôle multimodal

Une zone a été identifiée sur la commune du Touillon et Loutelet pour accueillir un espace multimodal (parkings et petits services). En plus une autre zone a été identifiée pour un atelier pour le petit train, c'est cette zone qui se trouve en partie dans le périmètre de protection de notre Source, de ce fait, Brigitte a remonté cette information par mail aux personnes porteuses du projet.

- Arbres dans le cimetière

Il sera judicieux de faire contrôler l'état des 2 arbres se trouvant dans le cimetière car il a été remarqué que ceux-ci tanguaient beaucoup lors de fort vent.

- Création d'une association

À la suite de l'annonce de la fermeture de la station de Piquemiette, les commerçants et entrepreneurs locaux acteurs de la Station de Métabief Mont d'Or et des communes environnantes, créent l'association « Collectif du Mont D'Or », pour structurer leurs mouvements.

- L'ASM Association Sportive de Malbuisson

Cette association nous a contacté pour nous informer qu'il souhaitait garder la piste de ski de fond « La Fuvelle ». La CCLMHD va leur vendre le matériel, cette piste sera gratuite et ouverte à tous publics. Notre commune est partie prenante dans cette association, nous sommes au Comité de Pilotage.

- Suivi et gestion de notre commune

Mr BILLOT Olivier viendra le 19 novembre 2024 à 20h pour présenter l'analyse financière de notre budget.

- Verger partagé

Le groupe du verger partagé va réaliser des plantations suivant le plan ci-dessous :



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.